

CHSCT en bref du 04 février 2014

Présentation des statistiques LGR de l'année 2013

- Monsieur CLODI, Responsable Sécurité, présente les chiffres des signalements LGR (incidents, accidents, etc.) pour l'année 2013. Sur les 468 signalements enregistrés, 265 concernent un incident de type agression verbale ou physique à l'accueil et au téléphone. Comparé à l'année 2012, le nombre d'incidents (255) à pratiquement doublé.
- L'UNSA demande qu'un rappel soit fait à l'ensemble des agents, via la ligne managériale, sur l'importance de consigner l'ensemble des incidents dans l'outil LISA, y compris lors d'une altercation entre deux salariés. Il est rappelé que la supervision de l'accueil doit systématiquement être assurée par un manager durant la réception du public. Par ailleurs, suite à une agression, nous demandons une prise en charge immédiate du salarié et que l'ensemble des acteurs (Direction, Responsable Sécurité, Responsable Santé et Conditions de Travail) soit mobilisé.

Consultation sur les aménagements du projet de relogement de l'agence Seyboth

- L'UNSA note l'absence de réponses et de nouveaux plans intégrant les remarques faites par les membres du CHSCT lors de la réunion du 26 novembre 2013 (ouverture de l'agence au public ou non, supervision de l'accueil, local détente situé au sous-sol, etc.). La Direction propose de reporter le point à une réunion ultérieure afin de laisser le temps au nouveau DAPE de travailler la nouvelle organisation en ELD.
- L'UNSA demande que l'ELD continue à associer le collectif à la réflexion sur l'aménagement et l'organisation de la future agence. Par ailleurs, nous rappelons notre demande de présentation des conclusions du CDO (Conseil en Développement et Organisation), initié par la Direction territoriale.

Consultation sur les aménagements du projet de relogement de l'agence de Sélestat

- Madame LEY, en charge de suivre les projets de relogement, présente les dernières modifications apportées aux plans, notamment concernant l'aménagement de l'attique (100 m² supplémentaires) où sera installée la partie privative (vestiaires, espace détente) ainsi que la salle de réunion de l'agence. Les élus du CHSCT, à l'unanimité, ont donné un avis favorable sur l'aménagement des locaux de l'agence.
- L'UNSA rappelle que l'aménagement des locaux ne résoudra pas l'ensemble des problèmes identifiés dans cette agence et rappelle à la Direction la demande, déjà exprimée antérieurement, d'engager un travail avec l'ELD afin d'installer à nouveau un climat de confiance entre les managers et le collectif.

Information - consultation sur le projet de relogement de l'agence de Schiltigheim

- La nouvelle agence, d'une surface d'environ 1600 m², sera répartie sur 2 niveaux et comprendra une quarantaine de places de parking (pour 64 agents). Un arrêt de bus est situé à proximité de l'agence. L'UNSA demande qu'un recensement sur l'utilisation des moyens de transport soit réalisé auprès du collectif.
- Les élus du CHSCT, à l'unanimité, ont donné un avis favorable sur la signature du bail. Concernant l'aménagement des locaux, une nouvelle consultation sera inscrite à l'ordre du jour. L'UNSA demande que l'ELD continue à associer le collectif à la réflexion sur l'aménagement et l'organisation de la future agence.

Information - consultation sur le projet de relogement de l'agence de Colmar Europe

- Madame LEY présente les plans relatifs au relogement de l'agence de Colmar Europe. Cette nouvelle construction, située à proximité de la gare, sera d'une surface totale de 1074 m² et répartie sur 2 niveaux. L'UNSA fait remarquer que la surface de l'espace accueil et libre accès (177,50 m²) est relativement importante et propose de déplacer l'espace de travail collectif ou le service entreprises, situé au 1^{er} étage en contre jour.
- Les élus du CHSCT, à l'unanimité, ont donné un avis favorable sur la signature du bail. Comme pour le projet précédent, l'UNSA demande que l'ELD continue à associer le collectif à la réflexion sur l'aménagement et l'organisation de la future agence.

Rapport d'inspection du CHSCT de l'agence de Colmar Europe

- L'UNSA relève l'état d'insalubrité des locaux et alerte la Direction sur les problèmes respiratoires d'un salarié. La Direction va contacter le Médecin du travail ainsi que le SAMU de l'environnement en vue de réaliser une analyse de l'air. L'UNSA n'acceptera pas que la réponse à ce problème soit la perspective du relogement de l'agence à 18 mois.
- Le rapport d'inspection fait apparaître un problème de communication globale dans cette agence. L'UNSA demande qu'un accompagnement soit proposé afin d'installer à nouveau un climat de confiance au sein de l'agence. La Direction va contacter la Direction territoriale pour étudier cette situation.

Présentation du Service Placement Transfrontalier Nord Alsace

- Une équipe composée de conseillers allemands et français sont en charges de délivrer une offre de services commune (atelier d'intégration, recherche d'offres ciblées, mise en place d'un portefeuille d'accompagnement renforcé). Ces conseillers interviennent respectivement dans les agences à Karlsruhe, Rastatt, Landau et Haguenau, Wissembourg.
- Concernant le nombre de bureaux polyvalents disponibles à l'agence de Wissembourg, Monsieur BRAUN, Directeur territorial délégué, précise qu'une réflexion est en cours sur la possibilité de création de bureaux de réception supplémentaires. L'UNSA insiste sur la nécessité d'associer le collectif à la réflexion sur les aménagements prévus.

Information - consultation sur la réorganisation de l'accueil de l'agence de Schiltigheim

- Madame LAVILLE, Directrice territoriale déléguée, présente la nouvelle organisation de l'accueil qui se traduit par un couplage d'activité et qui réduit la circulation des documents d'un site à l'autre. Dans le cadre de la supervision, un membre de l'ELD sera présent sur chaque site.

- Les élus ont émis, à l'unanimité, un avis positif. L'UNSA note avec satisfaction, l'association du collectif à la réflexion du projet et demande que les conditions matérielles soient remplies afin de garantir aux conseillers de travailler dans de bonnes conditions en attendant le relogement de cette agence, qui devient urgent.

Information en vue d'une consultation sur l'impact de la réorganisation de la Direction régionale sur les conditions de travail

- La Direction demande le report de ce point, des ajustements de l'organigramme étant en cours de réflexion. Les élus ont accepté le report à la réunion CHSCT du 11 mars 2014. L'UNSA attend de la Direction des réponses claires, notamment concernant l'accompagnement des salariés impactés par un changement d'activité ou de fonction.

Prochaine réunion du CHSCT le 11 mars 2014

